

Titre professionnel Comptable assistant-e











Objectifs de la formation

Le-la titulaire du titre professionnel est un-e comptable assistant-e qui prend en charge la réalisation de travaux à l'aide de logiciels de gestion comptable courants ou spécialisés en fonction du type d'entreprise.

II-elle maîtrise les outils bureautiques les plus courants et les modes de communication ou de transfert de données sur internet. Pour suivre l'évolution de la réglementation, il-elle exerce une veille fiscale et sociale permanente.



Titre professionnel Comptable assistant-e

Contenu de la formation

Assurer les travaux courants de comptabilité

- Comptabiliser les documents commerciaux
- Comptabiliser les documents bancaires et effectuer le suivi de la trésorerie
- Établir et comptabiliser les déclarations de TVA
- Contrôler, justifier et rectifier les comptes

Réaliser les travaux courants de paie

- Produire les bulletins de paie
- Établir les déclarations sociales

Préparer la fin d'exercice comptable et fiscal et calculer des éléments de gestion

- · Comptabiliser les ajustements nécessaires à la clôture des comptes annuels
- Préparer la détermination du résultat fiscal annuel
- Établir les déclarations fiscales annuelles
- Calculer et présenter des éléments de gestion

GRETA des Côtes d'Armor

19 bis bd Lamartine 22000 SAINT-BRIEUC 02 96 61 48 54 greta.cotesarmor@ac-rennes.fr



Contacts Armelle TURBELIN Isabelle GOHIN



Pré requis

Maîtrise de l'environnement Windows Bonne maîtrise du français (écrit/oral)



Publics

Demandeurs d'emploi Salariés et individuels



Lieu de formation

Site du Lycée Félix Le Dantec Rue des Cordiers 22300 LANNION



Date

De juin à décembre



Durée

775 heures dont 175 heures en entreprises



Méthodes et moyens pédagogiques

- · Pédagogie individualisée
- Alternance de cours théoriques et d'applications sur ordinateur
- Stages en milieu professionnel avec suivi pédagogique par des formateurs



Validation

Titre professionnel (niveau IV), délivré par le Ministère du Travail



Modalités d'évaluation

Évaluations en cours de formation Examen final

Entretien avec un jury





Formation éligible au CPF



Financement dans le cadre d'un congé individuel de formation













